

Assurance Décès Accidentel

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnie : SOGECAP

Produit : ASSURANCE COMPTES

Entreprise d'assurance immatriculée en France et régie par le Code des assurances - SIREN : 086 380 730

Ce document d'information présente un résumé des principales garanties et exclusions du produit avant examen de vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation précontractuelle et contractuelle.

DE QUEL TYPE D'ASSURANCE S'AGIT-IL ?

Ce produit dédié aux détenteurs d'un compte bancaire auprès de Boursorama Banque, âgés de 18 ans à moins de 65 ans, prévoit en cas de décès accidentel de l'assuré, le versement aux bénéficiaires désignés d'un capital égal au montant des encours de l'ensemble des comptes et contrats d'assurance vie garantis.



QU'EST-CE QUI
EST ASSURÉ ?

Sous réserve de satisfaire aux conditions à l'adhésion :

LES GARANTIES SYSTEMATIQUEMENT PREVUES

✓ **Décès accidentel :**

Versement aux bénéficiaires d'un capital égal au montant des encours de l'ensemble des comptes et contrats d'assurance vie garantis en cas de décès de l'assuré à la suite d'un accident.

Le capital versé est compris entre 3 000€ et 30 000€.

Les garanties précédées d'une coche ✓ sont systématiquement prévues au contrat.



QU'EST-CE QUI
N'EST PAS ASSURÉ ?

- ✗ Les sinistres survenus en dehors de la période de validité du contrat.
- ✗ Toutes causes de décès non accidentel.



Y A-T-IL DES EXCLUSIONS
À LA COUVERTURE ?

PRINCIPALES EXCLUSIONS

- ! Les exclusions légales, dont :
 - les faits volontaires de l'assuré ou du (des) bénéficiaire(s).
 - le fait de guerre civile ou étrangère, insurrection, émeute, rixes si l'assuré y prend une part active.
- ! Les suites et conséquences d'un accident dont la première constatation est antérieure à la date d'adhésion.
- ! Le suicide ou la tentative de suicide au cours de la première année de l'adhésion.
- ! L'accident nucléaire.
- ! L'utilisation, en tant que pilote ou passager, d'engins aériens autres que les avions de lignes régulières.
- ! La participation à des démonstrations, tentatives de record, raids, rallyes, essais, paris de toute nature.
- ! Les sauts effectués avec des parachutes ne répondant pas à la réglementation européenne.
- ! Traitements esthétiques ou interventions chirurgicales hors chirurgie réparatrice consécutive à un accident.

PRINCIPALES RESTRICTIONS

- ! Le décès doit intervenir dans les 12 mois suivant la date de survenance de l'accident.



OÙ SUIS-JE COUVERT(E) ?

- ✓ Le sinistre est couvert dans le monde entier.



QUELLES SONT MES OBLIGATIONS ?

SOUS PEINE DE NULLITÉ DU CONTRAT OU DE NON GARANTIE :

A l'adhésion du contrat

- Être titulaire d'un compte bancaire Boursorama Banque actif.
- Payer la cotisation.
- Ne pas être déjà titulaire d'une adhésion au produit Assurance Comptes

En cours de contrat

- Payer la cotisation.

En cas de sinistre

- Déclarer tout sinistre de nature à mettre en jeu la garantie dans les conditions et délais impartis et joindre tous les documents utiles à l'appréciation du sinistre.



QUAND ET COMMENT EFFECTUER LES PAIEMENTS ?

- Les cotisations sont payables mensuellement à la date indiquée dans le contrat.
- Le règlement est effectué par prélèvement automatique sur le compte auquel est attachée l'adhésion.



QUAND COMMENCE LA COUVERTURE ET QUAND PREND-ELLE FIN ?

- L'adhésion prend effet le jour de la signature de la demande d'adhésion, sous réserve de l'encaissement de la 1^{ère} cotisation.
- Le contrat est conclu jusqu'au 31 décembre de l'année d'adhésion et se renouvelle automatiquement par tacite reconduction chaque 1^{er} janvier, sauf résiliation par l'une des parties dans les cas prévus au contrat.
- La garantie cesse au plus tard à la date d'anniversaire de l'adhésion suivant le 69^{ème} anniversaire de l'assuré.
- La garantie cesse en cas clôture du compte sur lequel est prélevée la cotisation.



COMMENT PUIS-JE RÉSILIER LE CONTRAT ?

- La résiliation peut être demandée à tout moment par l'assuré, dans les cas et conditions prévus au contrat, en se connectant à son espace personnel Boursorama.